DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE :

SAUGUES

MAITRISE D'OEUVRE :

Coriolis
Analyse et gestion de territoires

48, avenue du 11 novembre
48 000 Mende
04 66 65 31 99

REVISION :

Arrêté le :

Approuvé le :

Executoire le :

VISA :

date :

Le maire :

PLAN LOCAL D'URBANISME

- MODIFICATIONS - REVISIONS - REVISIONS SIMPLIFIEES - MISES A JOUR -

Zonage Territoire communal

5b2

N

1/5 000e

Septembre 2008

UA	Zone urbaine correspondant au coeur de ville
UB	Zone urbaine correspondant aux extensions récentes
UX	Zone urbaine à caractère d'activités artisanales, de services, commerciales ou industrielles compatibles avec le voisinage des habitations
UXa	Zone urbaine à caractère d'activités artisanales, de services, commerciales ou industrielles incompatibles avec le voisinage des habitations
UXb	Zone urbaine réservé au stockage des déchets et de matières combustibles issus du déchiquetage du bois
UC	Zone urbaine périphérique contenant des bâtiments aux volumes et vocations hétéroclites
1AU	Zone à urbaniser
1AUa	Zone à urbaniser de densité supérieure
1AUb	Zone à urbaniser de densité intermédiaire
1AUc	Zone à urbaniser de densité inférieure
1AUd	Zone à urbaniser de faible densité, dans les hameaux
1AUe	Zone à urbaniser de densité et de hauteur inférieures
1AUX	Zone à urbaniser à caractère d'activités artisanales, des services, commerciales ou industrielles
2AU	Réserve foncière à urbaniser après modification du PLU
A	Zone de protection de l'activité agricole
Aa	Zone de protection des terres agricoles
Ab	Zone d'implantation du marché à bestiaux
N	Zone naturelle
Nts	Zone naturelle, peu équipée, destinée prioritairement à des équipements sportifs ou touristiques légers
Np	Zone de protection du patrimoine
Npe	Zone de protection du patrimoine où l'implantation d'éoliennes peut être étudiée
Nam	Zone réservée au stockage de déchets d'inertes
Ncd	Zone naturelle occupée par des hameaux ou des écarts où il est prévu de ne permettre que l'agrandissement, le changement de destination, les travaux sur l'existant et les annexes
Nh	Zone où se mêlent habitat et agriculture. Cette mixité doit être préservée : l'agriculture comme l'habitat doivent pouvoir exister et se développer sans créer de contraintes mutuelles
★	Bâtiment en zone agricole qui, en raison de son intérêt architectural ou patrimonial peut faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.123-3-1 du CU
▲	Bâtiment d'élevage agricole
	Emplacement réservé
	Espace Boisé Classé
	Haie à créer ou à conserver
	Muret à conserver
	Cheminement piéton à conserver
Indice r	Zone inondable du PPR
	Ruisseaux